Ouestions orales

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, j'ai eu il y a quelques jours l'occasion de m'entretenir avec le ministre de l'Énergie de l'Alberta. J'avais en vain tenté de le joindre la semaine dernière, et n'y suis parvenu qu'hier matin. Il m'a dit alors que le gouvernement de l'Alberta songeait à intenter une action, mais qu'il appartenait au procureur général et ministre de la Justice d'en décider. Je lui ai dit que le ministre de la Justice du Canada aimerait certes s'entretenir avec son collègue de l'Alberta. Je lui ai également rappelé que, comme nous l'avions déjà dit, nous étions disposés à collaborer avec l'Alberta en vue d'expédier cette affaire.

Dans les journaux d'aujourd'hui, je constate que le gouvernement albertain a décidé de renvoyer l'affaire à la cour d'appel à laquelle il pose deux questions précises. A ma connaissance, toutefois, le gouvernement fédéral n'a pas été consulté au sujet du libellé des questions ni au sujet des tribunaux auxquels elles devraient être soumises.

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, comme le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources répond à la question en l'absence du ministre de la Justice, voudrait-il communiquer avec son collègue pour voir s'il ne serait pas opportun de tenir des consultations non seulement au sujet des questions, mais aussi des tribunaux qui devraient en être saisis? Je pense à un renvoi à la Cour suprême du Canada où la cause de l'Alberta sera renvoyée de toute façon, afin que l'affaire soit réglée rapidement pour faciliter les pourparlers qui doivent avoir lieu entre le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta.

M. Lalonde: Madame le Président, je vais certainement donner suite aux instances du député. Nous sommes bien prêts, comme nous l'avons dit, à hâter le processus, mais il semble que le gouvernement albertain ait décidé de saisir la cour d'appel de ces questions. De toute évidence, si le gouvernement albertain voulait s'adresser directement à la Cour suprême, je suis certain que nous serions très conciliants. J'en parlerai au ministre de la Justice.

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LES INFRACTIONS IMPUTÉES À LA GRC

M. Jim Schroder (Guelph): Madame le Président, j'ai une question pour le solliciteur général. J'ai lu dans le Globe and Mail de ce matin un article qui mentionne des déclarations que le ministre aurait faites. J'aimerais savoir sur quoi le ministre se fonde pour affirmer que ses prédécesseurs n'ont jamais su que la GRC commettait des infractions depuis les années 60?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, j'ai moi aussi lu cet article et je suis heureux d'avoir ainsi l'occasion de dire qu'il n'exprime pas mon opinion fidèlement. Les questions abordées par l'article sont actuellement examinées par la Commission McDonald qui établira son rapport à partir des informations dont elle dispose. Plus encore que le

gouvernement, je suis impatient de connaître les conclusions de ce rapport, à ce suiet entre autres.

• (1500)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

RAPPORT HEBDOMADAIRE

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, j'invoque le Règlement. Je voudrais que le leader du gouvernement à la Chambre nous donne une idée des travaux qui nous attendent. Je voudrais qu'il nous dise notamment dans quel ordre il entend aborder le bill sur l'accès à l'information, le bill concernant le traitement des juges et le bill sur la Société des Postes. Voudrait-il nous dire dans quel ordre il entend aborder ces différentes mesures législatives?

[Français]

M. Pinard: Madame le Président, comme l'honorable député le sait, à partir de vendredi prochain le 21 novembre, ce sera le début d'un débat ou de deux débats sur les proclamations qui ont été déposées hier par l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde). Et à cette fin, comme je l'ai dit la semaine dernière, nous avons réservé les six derniers jours de séance du mois de novembre, de sorte que nous ne pouvons planifier que pour la période comprise entre aujourd'hui et vendredi prochain le 21 novembre.

Si nous terminons l'étude du projet de loi sur les banques en temps utile, c'est-à-dire avant vendredi de la semaine prochaine, et j'ai tout lieu de croire suivant les consultations que j'ai eues avec les leaders parlementaires des deux partis que les chances sont excellentes pour que nous obtenions la 3º lecture de ce projet de loi vraisemblablement lundi ou mardi de la semaine prochaine, il restera deux jours où nous pourrions terminer le débat en 2° lecture sur la loi sur les postes et entreprendre le débat en 2° lecture de la loi sur les salaires des juges, de même que tâcher d'envoyer en comité le projet de loi sur l'accès à l'information. Une fois terminé le débat sur les proclamations, nous entendons bien sûr accorder à l'opposition le dernier jour d'opposition et ensuite siéger en comité plénier pendant six jours consécutifs, mais à ce sujet mes collègues d'en face savent que nous comptons tenir ces jours de séance dès la première semaine de décembre. Je serai en mesure de confirmer cela au cours des prochains jours.

[Traduction]

M. Knowles: Madame le Président, je m'étais fait une fausse idée quant à l'ordre de priorités des trois bills qui s'insèrent entre la loi sur les banques et le débat sur les proclamations. Je croyais que le plus important était la loi constituant la Société des Postes, la deuxième, la loi sur l'accès à l'information et en troisième lieu, le bill sur le traitement des juges. Je suis quelque peu étonné d'entendre le leader du gouvernement attacher plus d'importance à la mesure concernant le traitement des juges qu'au bill sur l'accès à l'information. Je suppose que ces trois bills seront étudiés dans l'ordre suivant: la Société des Postes l'accès à l'information suivis par le bill sur le traitement des juges s'il nous reste du temps.